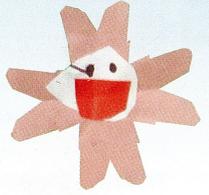
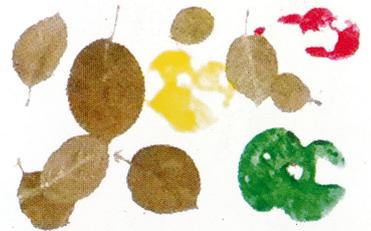
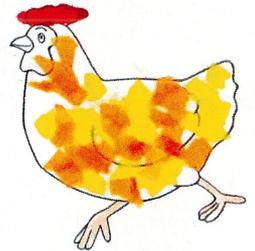
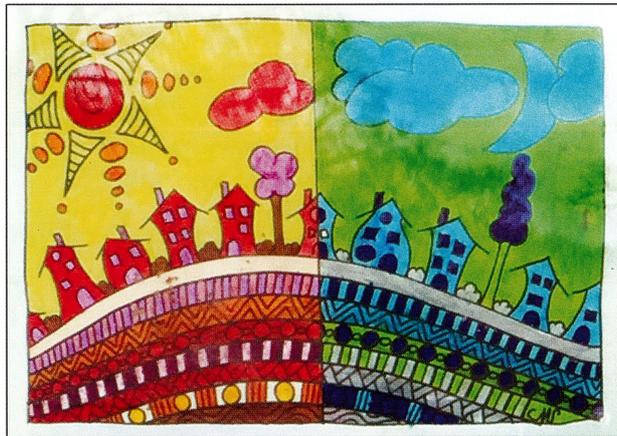
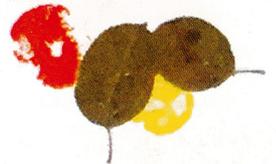


2018

BULLETIN MUNICIPAL



Couleurs chaudes Couleurs froides



LE MOUSTOIR



LE MOT DU MAIRE

L'année 2018 touche à sa fin et, comme tous les ans, le bilan est à faire.

La commune est toujours ravie de voir s'installer de nouveaux artisans. Cette année, Mr Clerc et son entreprise Pressi Mobile, Mr Foucault et l'atelier du métal sont venus, pour l'un, créer une entreprise en reprenant des locaux existants et pour l'autre prendre la succession de l'entrepreneur parti jouir d'une retraite bien méritée. Nous attendons tous la réouverture du commerce sur la commune ; Deux candidates travaillent sur le projet et espèrent le concrétiser dès le printemps et redynamiser le bourg. Chacun de nous devra contribuer, à sa manière, à sa bonne marche.

L'arrivée de nouveaux habitants est également positive que ce soit lors de l'acquisition d'un bien ou par la construction d'une habitation. La commune compte à ce jour 682 habitants. L'école, attractive, est la première bénéficiaire et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous notons un nombre d'élèves en légère augmentation. Cette évolution est, en très grande partie, due à la présence de la directrice Mme Mélinda Fer dont les compétences sont reconnues par les parents et les élus.

Les associations sont également indispensables de part les animations qu'elles proposent, de part les liens qu'elles créent entre les habitants de la commune et aussi de part les projets qu'elles financent pour les enfants de l'école ou pour les associations caritatives.

Tout n'est pas réjouissant et nous l'avons tous vu et lu avec le mouvement "des Gilets Jaunes".

La porte de la mairie est ouverte pour recueillir les doléances, les remarques que vous pourriez vouloir faire. Je m'engagerais personnellement à les remettre à Mr Kerlogot Député de notre circonscription.

L'année 2019 va arriver et je voudrais vous souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année, en mon nom et aussi au nom de tous les conseillers municipaux.

BLOAVEZ MAT

Marie Hélène LE BIHAN
Maire



Groupe des Anciens

SOMMAIRE

Page 2

- Mot du Maire
- Permanences

Page 3

- Etat-civil
- Urbanisme
- Elections européennes
- Tarifs des locations
- Syndicat mixte d'eau potable

Page 4

- Le plateau ralentisseur à Kérantré

Page 5

- Le budget communal
- Le Tour de France

Page 6 - 7

- Ecole du Moustoir

Page 8

- Vie commerciale

Page 9

- Vie associative
- Animations 2019
- La PLB "Muco"

Page 10

- Antenne relais de téléphonie
- Amélioration de l'habitat
- ALECOB

Page 11

- Maisons de Services Au Public
- Assurance-Maladie
- Contacts services publics

Page 12

- Vœux de la municipalité

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour les rendez-vous avec le Maire en semaine
contacter Bénédicte du Lundi au Vendredi
de 8^h30 à 12^h et de 13^h30 à 17^h.

E-mail: contact@lemoustoir22.fr

Tél : 02 98 93 08 47

Site : www.lemoustoir22.fr

ETAT-CIVIL 2018

NAISSANCES

- Juliette LECLAINCHE le 13 avril 2018
- Alwena LE BOULCH le 5 juin 2018
- Perrine RUYET le 9 juillet 2018
- Ambre COATMELLEC le 2 octobre 2018
- Anaëlle LE BERRE le 7 octobre 2018

DÉCÈS

- Adrienne LE BAIL
- Yoann LE GUEN
- Pascale THELISSON
- Nadejda BASSELOT

URBANISME

- 1 permis de construire pour maison individuelle
- 3 permis de construire pour bâtiment agricole
- 1 permis de construire pour extension bâtiment commercial
- 8 DP pour modification habitation, véranda, abri de jardin
- 23 CU dont 10 pour vente de maisons et 3 pour vente de bâtiments

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

La loi N°2016-1048 du 1^{er} août 2016 a rénové les modalités d'inscription sur les listes électorales. Un registre électoral unique et permanent (REU) a été créé.

A titre provisoire, pour tous les scrutins (y compris les élections partielles) se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1^{er} janvier 2020, la date limite d'inscription est le dernier jour du 2^{ème} mois précédant celui du scrutin. D'autres informations nous seront et vous seront transmises pour les élections qui se dérouleront après 2020.

En ce qui concerne les élections européennes du 26 mai 2019 la date limite d'inscription sur les listes électorales

est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, les inscriptions pourront se faire jusqu'au samedi 30 mars lors d'une permanence d'au moins 2 heures ce jour là.



Inscrivez-vous au plus vite pour ne pas être interdit de vote pour les Européennes.

TARIFS DES LOCATIONS à compter du 1^{er} janvier 2019 (mêmes tarifs qu'en 2018)

Salle des fêtes	Location pour :	Associations	Moustoiriens	Personnes extérieures
	Réunion			0 €
Vin d'honneur-café		0 €	50,5 €	75,75 €
Journée ou soirée		80,8 €	101 €	202 €
2 jours consécutifs		181,8 €	181,8 €	383,8 €
Chauffage		20 €/jour - d'octobre à avril		
Caution		600 €		
Caution pour le ménage		100 €		

Syndicat Mixte d'adduction en eau potable du KREIZ BREIZH-ARGOAT

Le 1^{er} Janvier 2018, les 3 syndicats d'eau : du Centre Bretagne, de St Maudez et de St Nicolas du Pélem ont fusionné pour créer le Syndicat Mixte d'Adduction d'eau potable du Kreiz Breizh.

Ce Syndicat va, dès le 1^{er} janvier 2019, fusionner avec le Syndicat Intercommunal de L'Argoat.

En cours d'année 2019, les Communes de Poher Communauté devront se prononcer sur la prise de la compétence

"eau et assainissement collectif" par la Communauté de Communes dès 2020 ou la reporter pour 2026.

L'an dernier, une nouvelle tarification évolutive avait déjà été évoquée. Cette année, nous avons tous remarqué une baisse d'environ 20 € au niveau de l'abonnement et une nouvelle baisse apparaîtra sur notre facture, en 2019, au niveau du coût du m³ d'eau avec une baisse de 4%. Chacun de nous sera attentif à suivre les évolutions pour les prochaines années.

LE PLATEAU RALENTISSEUR A KERANTRE

COMMUNE

Vous avez du être nombreux à vous demander pourquoi nous laissons le radar pédagogique en place à la sortie du bourg direction Rostrenen alors que le plateau ralentisseur était achevé.

Nous souhaitons avoir des données comparatives et savoir si notre objectif de diminuer la vitesse était atteint. La période va du 1^{er} septembre au 16 octobre 2018 pour "l'avant plateau" et du 15 novembre au 18 décembre pour "l'après plateau".

L'avant plateau :

- La vitesse moyenne dans le sens entrant était de 49.96 km/h et de 59.40 km/h dans le sens sortant
- La vitesse maximum dans le sens entrant était de 157 km/h et de 159 km/h dans le sens sortant.

L'après plateau :

- La vitesse moyenne dans le sens entrant était de 40.07 km/h et de 42.59 km/h dans le sens sortant
- La vitesse maximum dans le sens entrant était de 101 km/h et de 142 km/h dans le sens sortant.

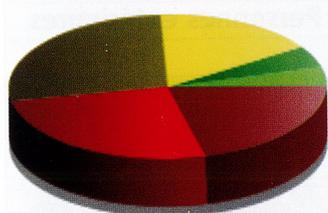
Les graphiques qui suivent vont vous permettre de visualiser et de confirmer l'intérêt d'un ralentisseur pour la sécurité, la tranquillité des riverains.



Graphiques Véhicules entrants

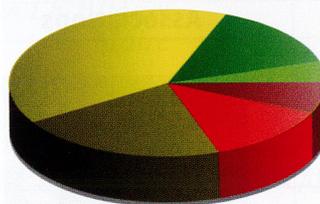
Graphiques véhicules sortants

Véhicules sortants



<= 30 Km/h	: 2 295 - (3.99 %)
31 - 40 Km/h	: 2 940 - (5.11 %)
41 - 50 Km/h	: 9 528 - (16.57 %)
51 - 60 Km/h	: 15 660 - (27.23 %)
61 - 70 Km/h	: 14 892 - (25.89 %)
71 - 80 Km/h (et +)	: 12 195 - (21.21 %)

Véhicules entrants

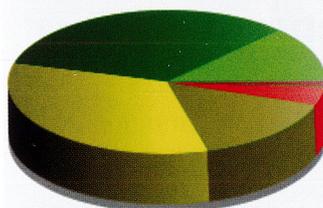


<= 30 Km/h	: 2 307 - (4.45 %)
31 - 40 Km/h	: 7 551 - (14.57 %)
41 - 50 Km/h	: 20 586 - (39.71 %)
51 - 60 Km/h	: 11 136 - (21.48 %)
61 - 70 Km/h	: 6 657 - (12.84 %)
71 - 80 Km/h (et +)	: 3 603 - (6.95 %)

58.73% des conducteurs respectaient la limitation de vitesse donc plus de 40% ne le faisaient pas.

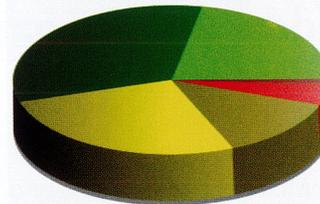
25.67% des conducteurs respectaient la limitation de vitesse donc 74.33% ne le faisaient pas.

Véhicules sortants



<= 30 Km/h	: 1 687 - (12.34 %)
31 - 40 Km/h	: 4 534 - (33.16 %)
41 - 50 Km/h	: 4 597 - (33.62 %)
51 - 60 Km/h	: 2 076 - (15.18 %)
61 - 70 Km/h	: 571 - (4.18 %)
71 - 80 Km/h (et +)	: 208 - (1.52 %)

Véhicules entrants



<= 30 Km/h	: 2 729 - (21.79 %)
31 - 40 Km/h	: 4 098 - (32.72 %)
41 - 50 Km/h	: 3 354 - (26.78 %)
51 - 60 Km/h	: 1 612 - (12.87 %)
61 - 70 Km/h	: 582 - (4.65 %)
71 - 80 Km/h (et +)	: 150 - (1.20 %)

Avec le plateau, nous sommes passés de 58.73% à 81.29% de conducteurs respectant les limitations et de 41.27% à 18.72% de conducteurs en infraction.

Avec le plateau, nous sommes passés de 25.67% à 79.12% de conducteurs respectant les limitations et de 74.33% à 20.88% de conducteurs en infraction.

Toutes ces données recueillies grâce aux radars pédagogiques aux entrées de la commune seront à coupler aux données du radar positionné au centre bourg près de l'église.

LE BUDGET COMMUNAL

BUDGET COMMUNAL

Dépenses

• Remboursement d'emprunt :	65.300 €
• Matériel : - Véhicule :	8.224 €
- Balayeuse :	9.755 €
• Désenfumage salle des fêtes :	1.833 €
• Achat de terrain :	15.100 €
• Plateau ralentisseur :	54.196 €
• Lampadaires place de la mairie :	4.877 €
• Barrière entrée du bourg :	5.544 €
• Section de fonctionnement :	356.877 €

Recettes

• Fonctionnement :	472.000 €
• Investissement :	26.354 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

• Dépenses investissement : (remboursement emprunt)	8.860 €
• Dépenses de fonctionnement : (remboursement intérêts, maintenance...)	1.300 €
• Recettes : (redevances)	9.100 €

BUDGET PARK AN HEOL

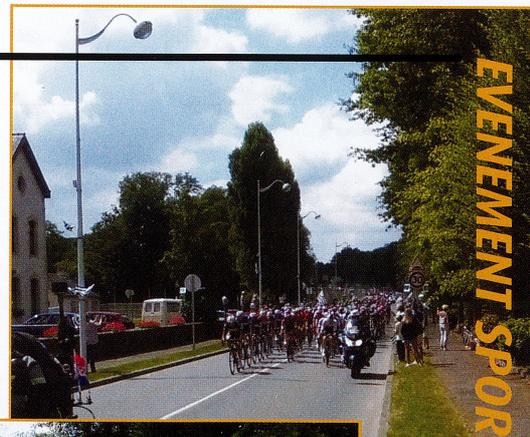
• Recettes :	16.120 €
--------------	----------



Nouveau matériel communal

LE TOUR DE FRANCE

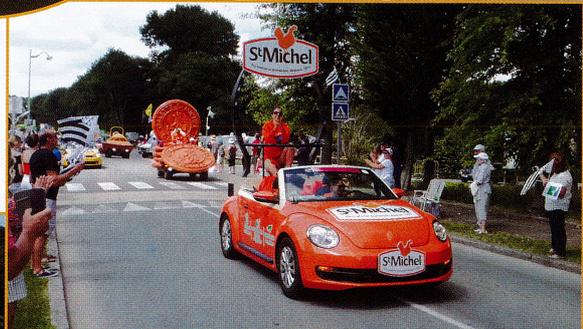
Souvenirs en photographies...



EVENEMENT SPORTIF



le
de TOUR
FRANCE



ECOLE DU MOUSTOIR

Les 62 élèves inscrits à l'école municipale sont répartis en 3 classes.

Les enfants de la TPS à la GS sont dans la classe de Mélinda Fer qui assure aussi la direction. Christelle Donnart enseigne en CP-CE1, tandis que Mélanie Jégaden a en charge la classe de CE2-CM1-CM2.

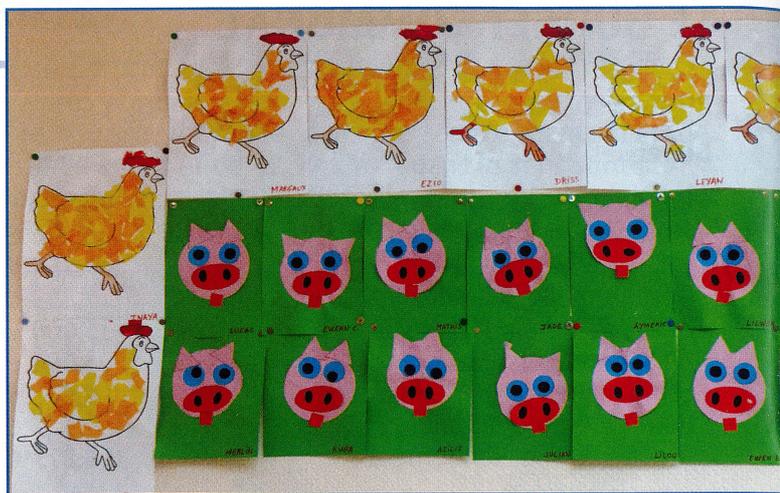
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2017-2018 :

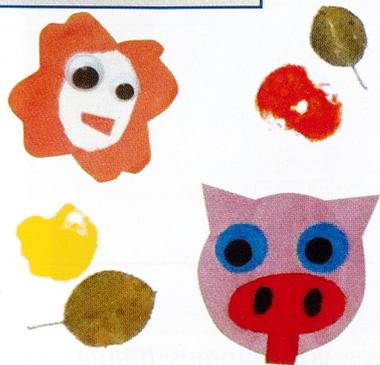
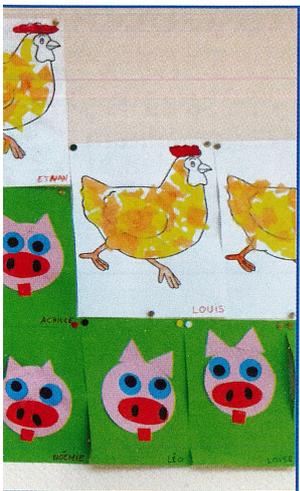
Comme chaque année les élèves ont bénéficié tout au long de l'année de différentes activités financées par l'amicale laïque et la commune : un cycle de piscine, des séances de cinéma, un cycle de théâtre... et surtout fin mai un séjour pédagogique à Paris.

Ce voyage était la finalité du projet annuel de l'école qui s'articulait autour des arts et de la ville.

Lors de ce séjour, les élèves des 3 classes ont pu visiter le musée du Louvre, la Tour Eiffel, la cité des sciences, le quartier de Montmartre et le muséum d'histoire naturelle.

Tous les 15 jours, les élèves de la GS au CM2 ont rejoint leurs aînés du club inter-générationnels afin de partager un moment convivial autour des jeux de société. Et en fin d'année les élèves ont invité leurs camarades de jeux à venir prendre le goûter à l'école.





LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2018-2019 :

En plus des activités habituelles, cette année le projet majeur sera le séjour des CE2-CM1-CM2 en classe de neige.

Tous ces projets ne pourraient voir le jour sans l'investissement des parents de l'amicale laïque et de la commune. Toute l'équipe enseignante vous remercie vivement pour votre soutien.

Les parents des enfants nés en 2016 et 2017 sont invités à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant.

Belle et heureuse année à tous.

La Directrice.



L'ATELIER DU METAL

L'entreprise de Gildas Lavenan, spécialisée dans la fabrication et réparation de godets, de pièces métalliques, aérogommage peinture et tous types de soudure a changé de main.

L'atelier du métal a été repris en avril dernier par Nicolas Foucault, âgé de 26 ans et habitant Lanrivain.

Il connaît bien l'entreprise puisqu'il y a réalisé ses stages pendant son BEP Réalisation d'ouvrage chaudronnage. Il souhaite garder les mêmes activités et s'agrandir en créant une plateforme de stockage.

Il travaille pour les travaux publics, les agriculteurs, les carrières et les particuliers.

L'atelier est ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 18h y compris le samedi matin de 8h00 à 12h.



Contacts : 02 98 93 29 33 / 06 58 85 43 34
latelierdumetal22@gmail.com



PRESSI MOBILE

La zone d'activité de Kerbiquet, à vue cette année, une nouvelle installation et une reprise d'activité.

Olivier Clerc, originaire de Châteaulin, est le créateur de Pressi Mobile, qui lui a valu le prix Chrysalide.

A ces débuts en 2012, il était basé à la pépinière des entreprises à Carhaix. Il proposait uniquement un service itinérant avec pas moins de 65 dates en Bretagne.

En 2018 il décide de racheter le bâtiment de M. Daniel Le Provost et d'installer son pressi mobile drive (le premier atelier fixe de pressage) qui est opérationnel depuis le 28 septembre.

M. Clerc travaille 7j/7 uniquement sur rendez-vous. Le drive est destiné aux professionnels, particuliers et associations. Il faut au minimum 100 kg de pommes pour un rendement de 60 à 75 litres. Au-delà de 3 tonnes, l'équipe se déplace directement pour aller chercher les pommes en camion et livre ensuite le jus conditionné.

Le process : vous arrivez avec vos pommes propres et triées, vous les déposer vous-même dans un bac d'eau où elles sont lavées, broyées et pressées. Le jus passe ensuite en filtration et pasteurisation à 82°.



Il est ensuite conditionné soit dans des pouch-up à 1.35€/L, soit dans des bag-in-box à 1,2€/L. Il se conserve ensuite une à deux années (à plat et à l'abri de la lumière) et six à huit semaines après ouverture.

Il pense créer des emplois sans tarder.

Contact : 02 98 43 54 54
www.press-mobile.fr

ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE DU MOUSTOIR

Comité des fêtes

- Président : M. Gurvan CEDELLE
Le Helessier - 22340 LE MOUSTOIR

Société de chasse

- Président : M.Emile QUILLEROU
Kerimarch - 22340 LE MOUSTOIR

Les Anciens Combattants

- Président : M. François PASQUET
Kerléon - 22340 LE MOUSTOIR



François Pasquet

Amicale Laïque

- Présidente : Mme Céline COATMELLEC
Impasse des Genêts - 22340 LE MOUSTOIR

Le Scrabble

- Présidente : Edith LE LOUET
Le Helessier - 22340 LE MOUSTOIR

Club Inter Générations

- Présidente : Mme Monique NORAS
Rue de l'Eglise - 22340 LE MOUSTOIR

Comité des Courses

- Président : M. José LE CAROFF
Kérantré - 22340 LE MOUSTOIR

Au Poher le vent tourne

- Présidente : Mme Claudine LE GUERN
Le Helessier - 22340 LE MOUSTOIR

Comité d'animation de la Croix Neuve

- Président : M. Bruno JAN
Le Quenvén - 22340 LE MOUSTOIR

La Croix Neuve

- Président : M. Léon BERTRAND
Poullastel - 22340 LE MOUSTOIR

ANIMATIONS 2019

- | | | | |
|---|---------------|------------------------------------|----------------------------------|
| • Soirée couscous Amicale Laïque | 16 mars | • Pardon de la Croix Neuve | 31 août et 1 ^{er} sept. |
| • Courses cyclistes Comité des courses | 22 avril | Comité des fêtes de la Croix Neuve | |
| • Kermesse Amicale Laïque | 16 ou 23 juin | • Soirée Disco | 7 septembre |
| • PLB "MUCO" | 29 juin | Comité d'animation Croix Neuve | |
| | | • Soirée Comité des Fêtes | 5 octobre |

D'autres manifestations viendront peut-être s'ajouter à celles déjà programmées. Les organisateurs feront leur publicité. Vous pourrez retrouver toutes ces dates sur le site internet de la commune.

PASSAGE DE LA 26^{EME} EDITION DE LA PLB

Le 23 Juin 2018, Le Moustoir accueillait le passage de la 26^{ème} édition de la course cycliste la "Pierre Le Bigaut". Avec plus de 7000 cyclistes venus de toute la France, la PLB devient une référence dans le Centre Bretagne en termes d'organisation de course cycliste. L'organisation œuvre pour la lutte contre la mucoviscidose dont tous les dons récoltés lors du passage de la course sont entièrement reversés à la recherche et aux soutiens des patients atteints de cette terrible maladie.

L'organisation en quelques chiffres, sur l'année 2017 c'est 680 000 € de dons récoltés dont 30% sur le grand ouest. Les dons sont répartis comme ceci, 652 000 € pour la recherche, 20 000 € reversé pour le centre de transplantation à Nantes et 8 000 € pour l'amélioration de la qualité de vie des patients. 9 662 000 € de dons récoltés depuis 1992.

L'organisation du passage de la course sur la commune du Moustoir a été réalisée conjointement par le comité des fêtes pour la sécurité et l'amicale laïque pour l'animation et le comité d'animation de la croix neuve pour la logistique.

Des opérations ont été réalisées autour de la course avec la vente de bracelets "PLB-EAG" et la distribution de chapeau pour tous les bénévoles déployés sur tout le long du parcours empreinté par les coureurs pour sécuriser la route.

L'organisation de la course a décerné le deuxième prix d'animation pour la commune.

Vous pouvez déjà prendre date pour la 27^{ème} édition de la PLB qui passera sur la commune du Moustoir le 29 Juin 2019.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre aide.

Le comité des fêtes



UNE ANTENNE RELAIS DE TELEPHONIE PAR L'OPERATEUR ORANGE

Le gouvernement a demandé que les zones aujourd'hui blanches au niveau de la téléphonie mobile ne le soient plus ; Orange a, de ce fait, contacté la municipalité pour lui proposer l'installation d'une antenne sur la commune. De leurs études, 3 zones d'implantation étaient envisageables dont 2 sur un terrain appartenant à la Commune. Le terrain le plus éloigné a été retenu par la municipalité et se situe à Poulheyre, à hauteur du pont (parcelle communale ZP 101).

Le relais sera composé d'un treillis d'une hauteur de 25 mètres destiné à recevoir 3 antennes (2G, 3G et 4G) plus une réservation pour la 5G. La portée sera de 3 à 5 km.

L'occupation du terrain (40 m²) engendrera une recette de 500 € nets de la signature du bail jusqu'à l'ouverture du chantier puis 2500 € dès les débuts de travaux.

Un dossier d'information est à votre disposition et est consultable en Mairie.



RENOVEZ, AMELIOREZ, ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH Poher - Haute Cornouaille - Monts d'Arrée

Compte tenu du succès des opérations précédentes, mais aussi des besoins encore existants, les élus de Poher Communauté, de la Communauté de communes de Haute Cornouaille et de Monts d'Arrée Communauté ont souhaité poursuivre leur politique d'intervention dans le parc privé et mettre en œuvre une nouvelle OPAH avec pour objectif d'intervenir sur plus de 680 logements (dont 625 occupés par leurs propriétaires) en 5 ans.

Démarré en janvier 2018, le dispositif opérationnel se poursuit jusqu'en décembre 2022.

L'OPAH a pour principaux objectifs de :

- favoriser les travaux permettant des **économies d'énergie**
- permettre le maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées par **l'adaptation des logements**
- lutter contre **l'habitat dégradé**
- favoriser le développement d'une **offre locative à loyer modéré**

L'association SOLIHA Finistère a été choisie pour vous aider dans le montage technique et financier de vos demandes de subventions.

Elle assure des permanences d'information, la plus près du Moustoir à lieu à :

CARHAIX, Tous les mardis matin à partir de 10H

Nouvelle adresse : Maison de Services Au Public - MSAP
Place de la Tour d'Auvergne

Quel public peut bénéficier de subventions ?

Les propriétaires occupants ou bailleurs

L'ensemble des aides est soumis à des critères précis : logements de plus de 15 ans, des conditions de ressources à ne pas dépasser pour les propriétaires occupants, des engagements à louer pendant 9 ans en loyer modéré pour les bailleurs, travaux devant être réalisés par des artisans, ... (liste non exhaustive).

Il ne faut surtout pas commencer les travaux avant de faire une demande de subventions.

N'hésitez pas, renseignez-vous. En dehors des permanences, vous pouvez aussi prendre contact avec SOLIHA au 02 98 95 99 54 ou en adressant un mail à : opah.cf@solih-finistere.fr

RAPPEL DE CE QUE PROPOSE L'ALECOB AUX PARTICULIERS

Afin d'accompagner les particuliers dans leur réflexion, l'Etat, la Région Bretagne et l'ADEME ont mis en place des services d'accompagnement neutres et gratuits sur l'ensemble du territoire pour répondre aux questions techniques et financières liées à l'énergie.

Le territoire du Centre Ouest Bretagne dispose ainsi d'un espace Info-Energie(EIE) basé à la Maison de Service au Public, place de la Tour d'Auvergne à CARHAIX.

L'ALECOB se tient à la disposition du public pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de

l'habitat, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation thermique, les énergies renouvelables, les matériaux de construction, l'habitat bioclimatique, les aides financières... que ce soit pour un projet de construction, d'acquisition d'un bien ou de rénovation énergétique dans le but de réduire sa facture énergétique.

ALECOB - Maison de Service au Public
Place de la Tour d'Auvergne - 29270 CARHAIX
alecob@wanadoo.fr

MSAP DE POHER COMMUNAUTE - MSAP DE MAËL-CARHAIX

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) de Poher Communauté et de Maël-Carhaix sont des lieux ressource sur le territoire.

A Poher Communauté l'animatrice MSAP vous accueille de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et vous oriente dans vos démarches quotidiennes auprès des administrations, des organismes publics et privés et des différents services du territoire.

L'animatrice MSAP vous accompagne dans l'utilisation des équipements numériques. Une borne interactive est à votre disposition dans le hall et un espace de confidentialité équipé de deux ordinateurs, d'un téléphone et d'une imprimante vous permet de préparer vos dossiers et d'effectuer vos démarches auprès des différents partenaires.

Contact : MSAP de Poher Communauté
Place de la Tour d'Auvergne
29270 Carhaix-Plouguer
02 98 99 48 00 - msap@poher.bzh

A Maël-Carhaix, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne. Le 18 novembre 2016 à Maël-Carhaix La Poste a ouvert une maison de Services Au Public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune, situé 2 rue de La Poste. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Maël-Carhaix, la préfecture des Côtes d'Armor et de plusieurs opérateurs publics du département : la MSA, la CAF, la CARSAT Bretagne, la CPAM des Côtes d'Armor. Permanence d'une personne chargée d'accompagnement pour vous accompagner dans vos démarches en ligne tous les jeudis de 9h00 à 12h00. Service Gratuit.

Contact : MSAP de Maël-Carhaix
La Poste
2, rue de La Poste - 22340 Maël-Carhaix

ASSURANCE-MALADIE : GARE AUX FAUX APPELS ET E-MAILS

Des Français ont reçu des messages téléphoniques de personnes se présentant comme faisant partie du personnel de l'Assurance-maladie et leur demandant de rappeler leur CPAM à un numéro non officiel. Le but est de leur soutirer de l'argent en leur faisant appeler un numéro fortement surtaxé.

L'Assurance-maladie rappelle que si elle contacte un assuré par téléphone, le numéro qui s'affiche est soit le 3646, soit le 05 53 35 62 37. Un appel émanant d'un autre numéro doit être considéré comme frauduleux. Par ailleurs, un employé de la Sécurité sociale ne demande jamais de coordonnées bancaires par téléphone.

Ces derniers jours, des assurés ont également été la cible d'une tentative de hameçonnage ou phishing. Ils ont reçu

un faux mail de l'administration française les invitant à remplir un formulaire afin de recevoir un nouveau modèle de carte Vitale. Or, il n'y a pas de nouvelle carte ! Seules deux versions existent : la première sans photo d'identité et la deuxième avec. Pour inciter les internautes à répondre et à communiquer leurs coordonnées bancaires, le mail prend l'allure d'un document officiel. On y voit l'entête "Service Public", une Marianne sur fond tricolore et le logo de l'Assurance-maladie. Si vous recevez un mail de ce type, n'y répondez pas et supprimez le ! Dans le cas où vous auriez communiqué vos coordonnées bancaires, prévenez immédiatement votre banque pour faire opposition.

CONTACTS SERVICES PUBLICS

- **C.A.F**
Permanence tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00 à Rostrenen
Tél : 02 96 57 44 00
- **CLAJ**
Accueille les enfants de 11 à 17 ans
Tél : 02 98 93 18 77
- **Comité d'entraide de Maël-Carhaix**
Tél : 02 96 24 71 61
- **CPAM des Côtes d'Armor**
L'assistante sociale du secteur vous recevra à Rostrenen ou à Maël-Carhaix, se déplacera soit à votre domicile ou en mairie sur rendez-vous.
Cité administrative - 22110 Rostrenen
Tél : 02 96 57 44 00
- **D.D.E**
Tél : 02 96 29 00 27
- **Maison de l'Enfance**
Accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30
Tél : 02 98 99 38 70
- **Hôpital de Carhaix**
Tél : 02 98 99 20 20
- **Maison Médicale de Garde**
Avec pour mission de désengorger le service des Urgences de l'Hôpital, elle accueille le public le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h.
Accès par l'intermédiaire du 15 ou directement à l'Hôpital de Carhaix
- **Mission locale de Rostrenen**
Tél : 02 96 29 16 26
- **Poher Communauté**
Maison des Services Publics - 29270 Carhaix
Tél : 02 98 99 48 00
- **Pôle Emploi**
1 rue Kerven - 29270 Carhaix
Tél : 02 98 99 18 63
- **Trésor Public**
Rostrenen
Tél : 02 96 29 01 39





VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même vous convions tous à partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux le **vendredi 11 janvier 2019 à 19h00 à la salle des fêtes.**

Le Maire,
Marie-Hélène LE BIHAN